

Le Burundi adopte l'Accord-cadre de l'Alliance Solaire Internationale

@rib News, 04/01/2019 Source Xinhua Les députés de l'assemblée nationale burundaise ont adopté jeudi à l'unanimité un projet de loi autorisant le Burundi à ratifier l'Accord-cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) signé à Marrakech (Maroc) le 15 novembre 2016, a constaté Xinhua au palais des congrès de Kigobe (nord de Bujumbura) abritant cette chambre basse du parlement bicaméral burundais.

En effet, l'ASI, dont le siège est basé en Inde, est une initiative planétaire lancée en décembre 2015 à Paris lors du sommet mondial sur les changements climatiques connu sous la COP21. Cette initiative vise à augmenter de manière significative la production d'électricité via une plateforme de coopération internationale entre 121 pays en voie de développement à fort potentiel solaire et les pays développés disposant des technologies solaires avancées. Le gouvernement burundais a signé l'Accord-cadre portant création de l'ASI le 26 février 2018. Le ministre burundais de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza, qui a défendu ce projet de loi devant les députés, a indiqué que l'alimentation par système solaire photovoltaïque, semble la meilleure option et la mieux adaptée pour l'actuel système d'habitat dispersé au Burundi. "Ce projet de loi a été initié dans l'optique de développer l'électrification des zones rurales burundaises difficilement accessibles par les réseaux interconnectés et des établissements caractéristique social, mais aussi en vue d'accroître le taux d'accès à l'énergie propre au Burundi", a expliqué le ministre Manirakiza. En décembre 2012, seulement 10% des Burundais avaient accès à l'électricité, un taux jugé "faible" en comparaison avec la situation prévalant en la matière dans quatre autres pays de la Communauté Est-Africaine, à savoir le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Toutefois, selon le ministre Manirakiza, face à ce défi énergétique, le Burundi dispose des "opportunités considérables" pour les investisseurs internationaux compte tenu des possibilités d'interconnexion électrique offertes par les réseaux d'intégration régionale. A ce jour, le Burundi est en effet intégré à l'Eastern Africa Power Pool (EAPP), qui constitue un plan d'interconnexion électrique régionale visant à relier tous les pays de l'Afrique de l'est.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});